

Stage

Infos pratiques

- > ECTS : 9.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travail personnel
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : IUT Ville d'Avray
- > Composante : Systèmes Industriels et techniques de Communication
- > Code ELP : 4Z8LSTAA

Présentation

Cet EC comprend un stage en entreprise de 12 semaines. Ce stage permet, dans le cadre d'un projet défini et encadré au sein d'une entreprise, de mettre en œuvre les connaissances théoriques acquises lors de la première année de Master. Il donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance orale devant un jury.

Le rapport devra comporter, sur 40 pages environ (annexes exclues), une présentation de l'entreprise d'accueil, le cadre et la motivation du travail effectué, la démarche suivie et les conclusions tirées.

La présentation orale, d'une durée de 20 minutes, sera suivie par environ 10 minutes de questions posées par le jury composé d'enseignants et du tuteur industriel du stage.

L'évaluation est composée de 3 notes, chacune avec un coefficient de pondération : note proposée par le tuteur industriel sur le travail en entreprise (coeff. 1/3), note du rapport écrit proposée par le tuteur pédagogique (coeff. 1/3) et note de la présentation orale proposée par le jury (coeff. 1/3).

Objectifs

Acquérir une expérience en entreprise et mettre en pratique les connaissances acquises en cours.

Évaluation

Attention : le stage obligatoire en semestre 8 doit être validé indépendamment des enseignements académiques, avec lesquels il ne se compense pas.

Compétences visées

- Expérience en entreprise
- Rédaction de rapports

Examens

Contrôle continu : Évaluation en entreprise (1/3), Notes sur le rapport (1/3) et exposé oral (1/3)

Contact(s)

> Shah nawaz Burokur

Responsable pédagogique
sburokur@parisnanterre.fr